

a présidence eut lieu en 2010, lors du cinquantième anniversaire du CCBE. Un programme commémoratif spécial fut organisé à l'occasion. Commençant par un colloque à Bruxelles au mois de janvier sur le secret professionnel, avec la participation de magistrats des tribunaux européens, il se poursuivit par une réunion des présidents des conseils nationaux des avocats européens et sud-américains en mai à Málaga (Espagne), analysant les droits de l'homme dans chacun de leurs pays, puis il se déroula une cérémonie à Bâle (Suisse) commémorant l'acte fondateur, et termina par une conférence en novembre sur l'aide judiciaire, avec l'intervention de la vice-présidente de la Commission européenne Viviane Reding.

Un livre sur le cinquantième anniversaire fut également publié, avec le résumé de l'histoire de l'organisation. Tous les anciens présidents du CCBE et les présidents des deux cours de l'Union européenne y ont collaboré.

On décerna le prix des droits de l'homme, créé à mon initiative trois ans auparavant, à deux avocats mexicains défendant les victimes de meurtres massifs de femmes, défense qui a conduit à la création de la catégorie criminelle du fémicide.

On décerna le prix des droits de l'homme, créé à mon initiative trois ans auparavant, à deux avocats mexicains défendant les victimes de meurtres massifs de femmes, défense qui a conduit à la création de la catégorie criminelle du fémicide.

De plus, j'ai parcouru le monde pour répandre l'importance de notre organisation. Comme anecdote, je pourrais raconter que lorsque j'assistais à la cérémonie historique de la première réunion conjointe des avocats serbes et croates au parlement à Belgrade, après les affrontements entre les deux

pays, tous les orateurs se sont exprimés en serbe ou en croate, sans que je puisse comprendre rien de ce qu'ils disaient. Étonnamment, j'ai été invité à parler sans avoir été prévenu au préalable. J'ai parlé en anglais et en français, sans être sûr que les assistants puissent eux, de leur côté, me comprendre non plus!

Heureusement, à la fin de la cérémonie, certains observateurs internationaux présents m'ont félicité d'avoir parlé du travail d'harmonisation des avocats, et aussi de l'utilisation des deux langues, comme signe d'union entre les deux peuples.

